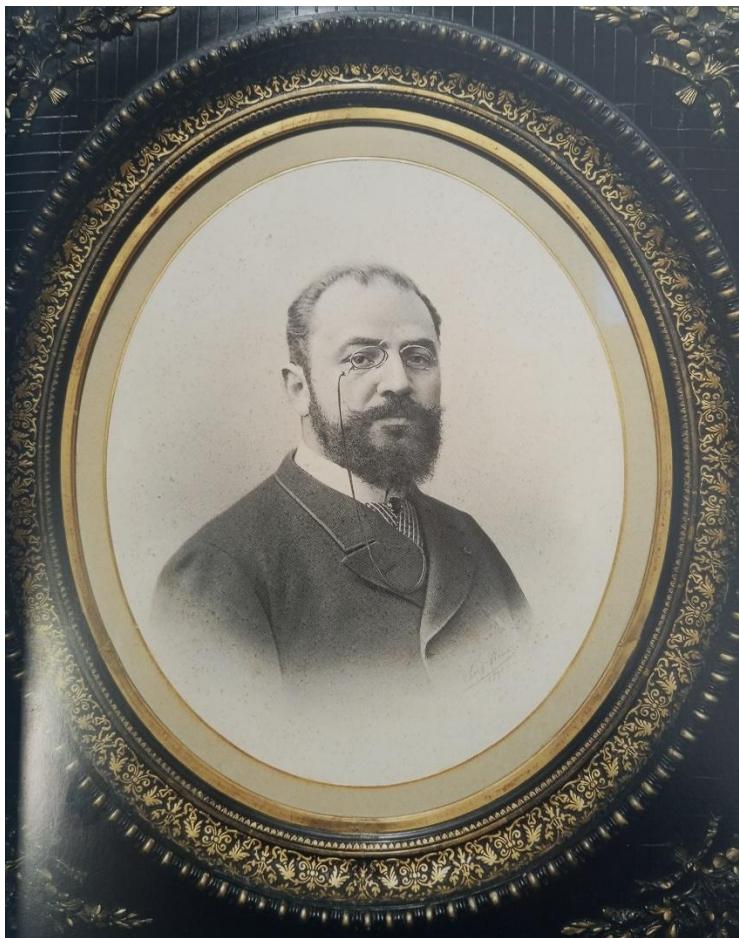


Léon Bourgeois (1851-1925)

Léon Bourgeois est né le 29 Mai 1851 à Paris et mort le 29 Septembre 1925 au château d'Oger (Marne).



(Source : Musées de Châlons-en-Champagne, inv. 926.7.4)

Issu d'une famille modeste et républicaine, il épouse en 1876, Virginie Marguerite Sellier, une Châlonnaise issue d'une famille plus bourgeoise (propriétaire-vigneron à Oger et possédant une maison à Châlons-sur-Marne.

- Homme politique (parti Radical) ancré politiquement dans le département de la Marne
- Une **carrière liée à la défense républicaine**
- Considéré comme le théoricien du **solidarisme** et un défenseur du **pacifisme** (juridique)
- En 1920, il **préside (dirige) le premier conseil de la SDN** (Société Des Nations) et obtient le **Prix Nobel de la Paix** la même année !

Une carrière liée à la défense républicaine :

Parcours :

Etudes de droit, en vue de devenir avocat. Il décide de changer de perspective et en 1876, il travaille dans l'administration (ministère de Travaux Publics), mais il se fait révoquer pour cause de « républicanisme » tout comme d'autres fonctionnaires sous le gouvernement de De Broglie (droite monarchiste sous la présidence Mac Mahon).

Quand les Républicains s'affirment au pouvoir, il entame une carrière administrative :

- Secrétaire général de préfecture à Châlons-sur-Marne (1877-1880)
- Sous-préfet de Reims (1880-1882), il œuvra à pacifier les relations tendues entre Reims et Châlons !
- Préfet du Tarn (1882-1888)

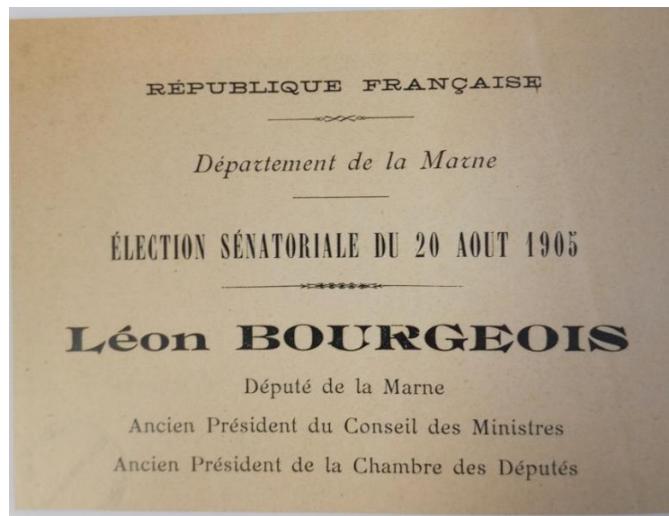
Une longue et riche carrière politique :

Poussé par les radicaux et opportunistes marnais, il se présente aux élections partielles de 1888 (le député C. Margaine ayant été nommé au Sénat).

Le mandat devait être court car les élections législatives générales étaient prévues pour l'année suivante. Ainsi, les conservateurs ne présentèrent pas de réel opposant. Il est vrai que le Général Boulanger était déjà candidat (à noter que ce dernier fut candidat dans de nombreuses circonscriptions) !

En définitive Léon Bourgeois l'emporta avec 65% des voix, devant le général Boulanger et d'autres candidats.

L'année suivante, aux élections générales (1889), il conserva son mandat de député de la Marne.



(Source : Archives départementales de la Marne, cote 6 M 86)

Son parcours public est riche de postes et titres prestigieux (fiche élèves) :

- 1880 : Sous-préfet de Reims (arrondissement de Reims)
- 1882 : Préfet du Tarn
- 1883 : Secrétaire général de la préfecture de la Seine
- 1885 : Préfet de la Haute-Garonne
- 1886 : Directeur du personnel au ministère de l'Intérieur
- 1887 : Directeur du personnel au ministère des Affaires départementales et communales
- 1887 : Préfet de police de Paris
- De 1888 à 1905 : Député de la Marne
- 1888 : Sous-secrétaire d'État à l'Intérieur
- 1890 : Ministre de l'Intérieur
- 1890 : Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts
- 1892 : Ministre de la Justice
- 1894 : Président de la Ligue de l'enseignement jusqu'en 1898
- 1895 : Président du Conseil
- 1895 : Ministre de l'Intérieur
- 1895 : Ministre des Affaires étrangères
- 1898 : Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts
- 1899 : Délégué de la France lors de la Première conférence de la Paix de La Haye
- 1900 : Président du Conservatoire national des arts et métiers
- 1900 : Président de la Société d'éducation sociale
- 1902 - 1903 : élu Président de la Chambre des Députés
- 1903 : Membre de la Cour d'arbitrage international de La Haye
- De 1905 à 1925 : Sénateur de la Marne
- 1906 : Ministre des Affaires étrangères
- 1907 : Délégué de la France lors de la Seconde conférence de la Paix ou de La Haye
- 1910 : Président du Conservatoire national des arts et métiers
- 1912 : Ministre du Travail
- Refusa de briguer la Présidence de la République en 1912 (pour cause d'ennuis de santé) !
- 1913 : Président du Conservatoire national des arts et métiers
- 1914 : Ministre des Affaires étrangères
- 1915 : Ministre d'État
- 1916 : Ministre du Travail et de la Prévoyance
- 1917 : Ministre d'État et membre du Comité de guerre ; Premier président de la Fédération générale des pupilles de l'Enseignement public (de 1917 à 1925)
- 1919 : Premier président de la Société des Nations
- 1920 : Prix Nobel de la paix
- 1920 -1921 -1922 : élu 3 fois Président du Sénat

Repérez dans cette chronologie ce qui relève de son action :

- **d'homme d'Etat :**

- **de parlementaire :**

- **diplomate et défenseur du pacifisme :**

→ Il refusa le poste de Président de la République !

Son parcours public est riche de postes et titres prestigieux (fiche professeur) :

- 1880 : Sous-préfet de Reims (arrondissement de Reims)
- 1882 : Préfet du Tarn
- 1883 : Secrétaire général de la préfecture de la Seine
- 1885 : Préfet de la Haute-Garonne
- 1886 : Directeur du personnel au ministère de l'Intérieur
- 1887 : Directeur du personnel au ministère des Affaires départementales et communales
- 1887 : Préfet de police de Paris
- **De 1888 à 1905 : Député de la Marne**
- 1888 : **Sous-secrétaire d'État à l'Intérieur**
- 1890 : **Ministre de l'Intérieur**
- 1890 : **Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts**
- 1892 : **Ministre de la Justice**
- 1894 : Président de la Ligue de l'enseignement jusqu'en 1898
- **1895 : Président du Conseil**
- 1895 : **Ministre de l'Intérieur**
- 1895 : **Ministre des Affaires étrangères**
- 1898 : **Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts**
- 1899 : **Délégué de la France lors de la Première conférence de la Paix de La Haye**
- 1900 : Président du Conservatoire national des arts et métiers
- 1900 : Président de la Société d'éducation sociale
- **1902 - 1903 : élu Président de la Chambre des Députés**
- 1903 : Membre de la Cour d'arbitrage international de La Haye
- **De 1905 à 1925 : Sénateur de la Marne**
- 1906 : **Ministre des Affaires étrangères**
- 1907 : **Délégué de la France lors de la Seconde conférence de la Paix ou de La Haye**
- 1910 : Président du Conservatoire national des arts et métiers
- 1912 : **Ministre du Travail**
- **Refusa de briguer la Présidence de la République en 1912** (pour cause d'ennuis de santé) !
- 1913 : Président du Conservatoire national des arts et métiers
- 1914 : **Ministre des Affaires étrangères**
- 1915 : **Ministre d'État**
- 1916 : **Ministre du Travail et de la Prévoyance**
- 1917 : **Ministre d'État et membre du Comité de guerre** ; Premier président de la Fédération générale des pupilles de l'Enseignement public (de 1917 à 1925)
- 1919 : **Premier président de la Société des Nations**
- 1920 : **Prix Nobel de la paix**
- **1920 -1921 -1922 : élu 3 fois Président du Sénat**

Repérez dans cette chronologie ce qui relève de son action :

- **d'homme d'Etat** : différents postes de Ministre / Président du Conseil → Il refusa le poste de **Président de la République** !
- **de parlementaire** : député/ sénateur/ Président de la Chambre Basse / Président de la Chambre Haute (rq : Léon Bourgeois fut le 1^{er} à avoir présidé le Parlement et le Sénat au cours de sa carrière) - **diplomate et défenseur du pacifisme** : délégué aux conférences de la Paix/cour d'arbitrage de la Haye/ Président de la SDN/ Prix Nobel de la Paix (+ on pourrait ajouter les postes de ministre des Affaires étrangères)

Léon Bourgeois -Membre de la gauche Radicale et Défenseur du solidarisme

A partir de 1888, en parallèle de sa carrière parlementaire, Léon Bourgeois participe à de nombreux ministères. Cela est essentiellement dû à la position centrale jouée par le parti radical-socialiste dans l'élaboration de majorités gouvernementales sous la Troisième République.

Ce faisant, Léon Bourgeois, eut la possibilité de faire la **promotion d'idéaux politiques propres au radicalisme et au solidarisme** :

Dans son ouvrage Solidarité, publié pour la première fois en 1896, il présente la solidarité comme le principe central de sa doctrine ; une solidarité aussi bien entre les hommes qu'entre les générations. Pour lui, « l'individu isolé n'existe pas ». Les hommes sont interdépendants et ont tous une dette envers la société, qui leur a permis de s'épanouir. Mais puisqu'ils ne disposent pas des mêmes avantages, cette dette ne peut être la même pour tous !

Sa gestion d'une crise en 1883, alors qu'il était préfet du Tarn (avant le début de sa carrière politique), illustre bien son positionnement. A cette époque, Léon Bourgeois doit faire face à une grève de mineurs.

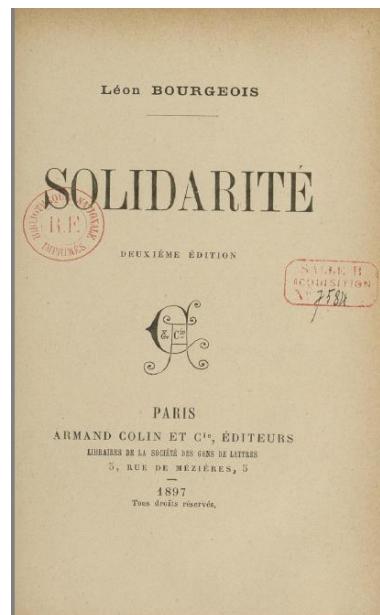
L'habitude est d'envoyer les troupes pour remettre les ouvriers au travail mais Léon Bourgeois préfère se placer en médiateur entre les grévistes et les propriétaires des mines. Son action ne débouche que sur une légère augmentation des salaires pour les mineurs mais il place ainsi le dialogue et la négociation avant l'usage de la force.

La gestion pacifique de cette crise fut louée par les mineurs et les parlementaires du Tarn et valut à Léon Bourgeois d'être décoré de la Légion d'Honneur (31 mai 1883).

⇒ Présenté comme une alternative au socialisme, le **solidarisme** est un courant favorable au mutualisme et à la prévoyance sociale. Ce courant, parfois considéré comme précurseur de

l'Etat-Providence, prônait l'intervention de l'Etat dans ces domaines

⇒ C'est sous son impulsion que de grandes réformes ont vu le jour. Il en va ainsi de la séparation des Églises et de l'État qu'il promeut dès les années 1890, de la création du ministère du travail en 1906, de l'institution du repos dominical en 1906, de la création du premier système de retraites ouvrières et paysannes en 1910, de la création de l'impôt sur le revenu en 1914. Il milite aussi pour l'instauration de la gratuité de l'enseignement secondaire (effective en 1933).



(Source : gallica.bnf.fr)

Son long combat pour le pacifisme !

Soldat pendant la guerre de 1870, il est marqué par son expérience, il se voulait humaniste et pacifiste.

Par ses fonctions au sein de commissions tant parlementaires que sénatoriales, il s'intéresse au droit international et fit la promotion d'une diplomatie ouverte qui l'amène à défendre l'idée d'une Société des Nations universelle.

Dans l'ensemble de son action internationale, on retrouve l'influence du solidarisme et sa volonté de gérer les crises internationales par le droit (*jurispacisme*) :

Envoyé de la France aux conférences pour la paix se déroulant à La Haye en 1899 et 1907 :

Lors de la première conférence, il participe à la commission dont l'un des enjeux est de trouver les moyens diplomatiques à mettre en œuvre pour éviter les conflits armés. Les travaux débouchent sur la création d'une commission permanente d'arbitrage dont il prend la direction.

Lors de la seconde conférence, il arrive à imposer la création de la première cour de justice internationale en 1907 mais cette dernière va se révéler un espoir déçu car les nations ne se mettent pas d'accord sur le nombre de juges !



Léon Bourgeois accompagné de Paul d'Estournelles de Constant (à gauche) et Stephen Pichon (à droite) lors de la première Conférence de la paix en 1899.

Ces 3 hommes furent diplomates et ministres des Affaires étrangères à différentes dates. Paul D'estournelles de Constant reçut le prix Nobel de la Paix en 1909 et Léon Bourgeois en 1920 !

(Source : collection iconographique, cote A001139)

⇒ Les désaccords et les oppositions concernent également le projet de la Société des Nations :

- La vision française (portée par Léon Bourgeois) soutient une SDN universelle (avec la participation d'un maximum de nations)
- Alors que la vision de la GB et des Etats-Unis est élitiste et soutient que, la paix ne doit exister qu'entre certaines nations !

Le traité de Versailles et la création de la SDN :

A l'issue de la Première Guerre Mondiale, les pays vainqueurs, menés par la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique, débutent les négociations lors du Traité de Versailles.

Lors de ces négociations, leurs revendications et leurs intérêts divergent tant sur le devenir des territoires de l'Allemagne que sur les effectifs de son armée et la Société des Nations (voir tableau récapitulatif dans les fiches 14 points de Wilson et Traité de Versailles).

Lors de ces négociations, le Président Américain, Woodrow Wilson est en situation de force vis-à-vis de ces partenaires (les Etats-Unis ayant largement financé l'effort de guerre de la France et du Royaume-Uni). Ainsi, Wilson, obsédé par la Société des Nations réussit à imposer sa création lors du Traité de Versailles.

L'action de Wilson est récompensée par le prix Nobel de la Paix en 1919. Néanmoins, le congrès américain ne contresignera pas ce traité de Versailles ce qui handicaperá durablement la crédibilité et l'efficacité de la SDN.

En 1920, Léon Bourgeois, ayant depuis longtemps, œuvré pour la création d'une organisation pacifiant la diplomatie, préside le conseil de la SDN.

Il reçoit la même année **le prix Nobel de la Paix** pour l'ensemble de son action en faveur de la paix et d'une diplomatie plus ouverte !



(Source : Archives des Nations unies, Genève, cote LNC-360)

L'hommage de ses contemporains

Après sa mort, ses contemporains l'honorent en lui érigeant un monument, malheureusement aujourd'hui disparu !



Rue Récamier 51000 Châlons sur Marne



La statue mise à bas, avant d'être fondue par les allemands

(Sources : gallica.bnf.fr [à gauche] ; Archives municipales de Châlons-en-Champagne, cote 57 W 96 [à droite])